



# COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Du 14 DECEMBRE 2013

**Elus Présents** : Jean-Yves BONNIEC, Alain BOSSARD, Pierre CANTONI, Denis DUSSART, Luc JOURNAULT, Jean-Marcel QUIBLIER, Josiane QUIRION, Dominique SALIOU, Virginie VENTROUX.

**Invités Présents** : Sébastien GESBERT (CD53), Patrice LEBRETON (CD49), Yves SALESSE (CD85), Francis SIMON (Cadre Technique)

**Absents Excusés** : Marcelle BONNIN GUERIN, Raymond BOUCQ, Marc HIROT, Alain JALLADEAU - Alain RE

## **Approbation du compte-rendu du CA du 28 Septembre 2013**

- Approbation à l'unanimité.

## **Réunion de Bureau du 22 novembre 2013**

- Compte-rendu des décisions et propositions du Bureau prises lors de la réunion du 22 novembre 2013 (voir Annexe) et approbation à l'unanimité.

## **Le point du Secrétaire général**

- Lecture du Journal de Bord de la Ligue depuis le dernier CD du 28 septembre
- Un bilan comparatif détaillé des licences avec les deux dernières saisons. Au 14 Décembre, 4 143 licenciés représente 92% des licenciés à la fin de la saison 2013.

## **Assemblée Générale 2013**

- Tous les documents concernant l'assemblée générale (convocation, ordre du jour, et tout autre document...) seront envoyés par courrier électronique dans un souci de préservation environnementale et également d'économie financière. De même, il est précisé que les questions diverses et les actes de candidature par écrit sont recevables par email.
- Le repas des Elus de la Ligue sera pris en charge par la Ligue, même quand ils sont présidents d'un Club. De même pour leurs défraiements de déplacement (pas ceux d'hébergement), sous réserve qu'ils utilisent les moyens de transport en accord préalable avec la Ligue (comme le covoiturage).
- Candidature : A ce jour 4 postes sont vacants dont 1 féminin.

*Correction à postériori : depuis ce CA, Raymond BOUCQ a présenté sa démission, ne pouvant plus assister aux Comités Directeur pour des raisons de santé. 5 postes sont donc dorénavant vacants.*

- Le CD 85 organise un départ en car de la Roche sur Yon. Il est proposé de faire plusieurs étapes sur le parcours afin de mutualiser ce déplacement avec d'autres CD et les élus de

Ligue. Dominique SALIOU se charge de contacter l'ensemble des présidents de CD pour mettre au point l'info auprès des Clubs.

- Brigitte JAMBART (secrétaire salariée de la Ligue) se rendra sur place la veille, la logistique de l'AG devant se faire avant l'arrivée des Clubs.

#### **Le point du Trésorier**

- Perspectives exercice 2013 : exercice en bénéfice.
- Perspectives exercice 2014 : Approbation à l'unanimité de proposer à l'AG de baisser la part Ligue sur les licences de 2 €.
- - Approbation du budget prévisionnel de 2014 à hauteur de 129 500 €.

#### **Commission Communication**

- Budget de la Commission pour la saison 2014 : il est présenté un budget avec un coût net pour la Ligue estimé à 1.400 €.
- Les oriflammes ont été remis aux CD présents (44 - 49 - 53 - 85). Il sera remis au CD72 lors d'un concours.
- Championnat Ligue Evron - La Ligue propose aux archers éloignés un hébergement - gîte d'une capacité de 100 couchages. La location de celui-ci est de 1 500 €. La nuitée demandée aux archers est de 15.00 € - Si quelquefois le gîte n'est pas loué totalement, le reliquat sera à charge de la Ligue.
- Pour le championnat de ligue Jeunes, organisation d'un goûter diététique avec les conseils d'une diététicienne.
- Proposition de l'intervention d'une diététicienne sur le colloque (formation continue) pour la saison 2014/2015.
- Prospection sur les applications Smartphone comme outils de communication pour la Ligue.

#### **Commission Arbitrage**

- Session 2014 : 21 candidats en formation

#### **Commission Labellisation**

- Le nouveau logiciel FFTA est mis en place : les clubs doivent y répondre à moins de questions.

#### **Commission Handicap**

- La Convention Sport Adapté a été signé le 28 novembre à la maison des sports en présence des 2 présidents, Monsieur MAGNETTE et Alain BOSSARD. Lors de l'AG Ligue à la Ferté Bernard, une officialisation de cette signature sera faite en présence du Maire de la Ferté et autres institutions.
- Championnat de France Handisport à St Jean de Monts : besoin de plus de 90 bénévoles. Nécessité d'une communication sur le site de la Ligue.

### Commission Parcours

- Une réunion est prévue au mois de janvier pour la mise en place des projets de cette Commission.
- Dates proposées pour les Stages Campagne : 29 mars 2014 à Cholet et 16 mars 2014 au Luart.
- Une action conventionnée avec la Région pour éviter la perte des flèches sur les parcours (protection de l'environnement) est à mettre en place par la Commission Parcours (par exemple, incitation et aide à la protection des cibles, à la récupération des flèches...).
- A partir de la saison 2015, seules les participations à au moins 2 concours des disciplines concernées dans la saison est nécessaire pour être classés aux Championnats de Ligue Nature et 3d. Les Championnats de Ligue pouvant faire alors office du troisième concours nécessaire pour être qualifiable aux Championnats de France.

### Commission Cibles Anglaises

- Ligue Jeunes : un complément d'information et de précisions va être fait auprès des clubs et archers.
- Inscriptions DRE 2014 : 2 ou 3 clubs n'ont pas répondu à ce jour - dans l'ensemble bonne participation d'inscription.
- Le Club de Daumeray a demandé à déplacer la manche de DRE qui est à la même date que le Championnat de France Handisport. Réponse a été faite par Alain BOSSARD après un échange avec Monsieur OHLMANN de la FFTA que le calendrier des DRE ne peut être modifié en raison des difficultés inhérentes au mois de juin.

### Commission Formation

- Budget de la Commission pour la saison 2014 : estimé à 2.100 €.
- Formation Entraîneur 1 : 20 candidats ; Formation Entraîneur 2 : 9 candidats. L'examen Entraîneur 1 se fera les 5 et 6 Avril 2014 sur la commune du Bignon 44. Le Jury d'examen Ent 1 sera composé de Yves SALESSE et d'un BE (suivant demandes de devis adressées à Catherine BICHARD et Elodie AMIARD).
- Le CD 53 a adressé un courrier demandant la possibilité d'organiser les pré-requis et une session Ent 1 pour encourager au mieux les potentiels candidats de ce département qui seraient au nombre de 14. Comme chaque année, les sessions de pré-requis et Ent 1 seront organisées au mieux en fonction de la répartition géographique des candidatures reçues.

### Pôle Espoirs

- Les travaux de rénovation et réfections doivent commencer le 16 et être terminés le 17 décembre 2013. Luc JOURNAULT nous informera du suivi de ce chantier.

*Correction à postériori : depuis ce CA, les travaux sont terminés depuis le 17 décembre en fin de matinée : Une réalisation pour l'instant tout à fait satisfaisante et qui suscite l'enthousiasme des utilisateurs.*

- Le 22 novembre s'est tenue une réunion de familles des jeunes du Pôle. Les Elus ont été destinataires du compte-rendu. Ce même compte-rendu est en ligne sur le site de la Ligue.
- Futur CREPS : décision sur les sports retenus en mars 2014.

- CENS : 12 Décembre Assemblée générale - Alain BOSSARD et Isabelle COUPRIE y étaient grands électeurs au nom du Pôle Espoir. Isabelle COUPRIE est reconduite dans ses fonctions de Trésorière de l'association de gestion du Cens.

### **Commission PESR**

- Budget de la Commission pour la saison 2014 : il est présenté un budget avec un coût net pour la Ligue estimé à 15.000 € (50% pour le Pôle et 50% pour le PESR hors Pôle).
- La Ligue est conviée le mercredi 15 janvier à Paris à une réunion des Pôles Espoirs lors de laquelle sera présenté le nouveau PES.
- PESR 2014 : les clubs progressent en quantité/qualité notamment Candé , Les Sables, Maisdon et Rezé.
- Catherine MIGNE interviendra désormais dans le PESR : voir le CR de la réunion de Bureau du 22 novembre 2013 (voir Annexe).

**Date du prochain Conseil d'Administration** : le 15 mars 2014 à 9h00 à la Maison des Sports - 44, rue Romain Rolland - 44100 NANTES.

# ANNEXE



## COMPTE-RENDU DU BUREAU DU 22 NOVEMBRE 2013

Présents : Dominique Saliou, Jean-Marcel Quiblier, Alain Bossard, Pierre Cantoni,  
Francis Simon (partiellement)  
Absent excusé : Luc Journault

### Echanges et communication au sein du bureau

Le président pose ouvertement la question de son autonomie dans les relations qu'il entretient avec les collectivités et autres entités partenaires de la Ligue. Si des courriers engageant manifestement la personne morale doivent légitimement recueillir au préalable l'assentiment du bureau, d'autres échanges ne semblent pas justifier de la même procédure, d'autant qu'ils transitent nécessairement par notre secrétaire administrative et sont évoqués le cas échéant aux réunions de bureau ou de CA suivantes.

Les positions des membres du bureau présents sont partagées ; dans le cas présent, l'une des phrases du président dans un courrier adressé à la DRJSCS et au Conseil Régional a été jugée *a posteriori* un peu excessive quand bien même les retours de cette missive ont été très positifs.

### Colloque FFTA des présidents à Nîmes

Ce colloque réunissait les présidents des ligues et des comités départementaux ; notre ligue était la seule à ne disposer que d'un représentant en l'occurrence son président. Les points débattus ont été les suivants :

- Affiliation FFTA : notre fédération déplore la double affiliation chronique dans certaines régions, contraire aux statuts. Ce phénomène affecte désormais les catégories des vétérans/supervétérans. Critères d'affiliation durcis - attention au respect de la liberté d'association - et pédagogie, remontée des comptes et des rapports d'AG, voici quelques pistes évoquées. Mention est faite de cas d'adhérents non licenciés donc non couverts, y compris en responsabilité civile, dans le cadre de leur pratique !
- Dématérialisation des licences : généralisation au 1<sup>er</sup> février 2014. Quelques aménagements sont envisagés, la question est posée sur l'intégration de l'autorisation parentale d'intervention chirurgicale et de la suppression en conséquence du passeport, réponse très évasive, dommage... A souligner la nécessité pour les présidents de clubs d'archiver une copie des certificats médicaux dont l'original doit demeurer la propriété des licenciés, ainsi que de faire signer le reçu rose (cas de jurisprudence dans d'autres disciplines).

- Emplois d'avenirs : présentation pour la forme d'un dispositif absolument pas adapté au monde sportif...
- Labellisation : projet d'un label extrafédéral à destination des structures de loisirs, basé sur des critères d'équipement, de sécurité et d'encadrement.
- Tir à l'arc en milieu scolaire : 6000 élèves font du TAA à l'école. S'implanter chez les CM1, CM2, pérenniser au collège. Travail de longue haleine, 2016-2020, double licence UNSS/FFTA par exemple.
- Equipements : le guide ne concerne pour l'instant que les cibles anglaises et ne constitue aucunement une norme, ce qui serait trop restrictif. A ce titre, sa diffusion sera limitée à l'extranet fédéral.
- Tournée Robin des Bois : la FFTA investit dans un stand et du matériel d'initiation qui suivra la tournée nationale. Nantes les 30 mai et 1<sup>er</sup> juin 2014. Cœur de cible : la pratique féminine.

#### **Complément des missions de Catherine Migné, membre de l'ETR**

Il est proposé de confier à Catherine Migné la gestion administrative du PESR : liste des archers concernés, planification et encadrement des stages, convocations... Le contenu des stages reste dévolu au responsable de l'ETR Francis Simon.

Catherine exerçait des tâches similaires dans le cadre des CRDE 44 et 85 avant leur abrogation. Elle est chargée sinon de la formation E1 et d'actions dans le handisport.

*Dans un entretien téléphonique, Catherine accepte sans réserve ces dispositions.*

Par ailleurs, la loi de Sécurisation de l'Emploi votée le 14 juin 2013 fixe à 24h la durée minimale hebdomadaire de tout contrat à temps partiel. Cette loi prévoit des dérogations et aménagements pour les contrats en cours, du point de vue de l'employé comme de celui de l'employeur, dispositions à définir avant le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Catherine est concernée par cette nouvelle loi.

#### **Emploi salarié**

Des contacts pris avec la DRJSCS, il ressort que notre précédent Plan Sport Emploi (titulaires Xavier Ricci puis Matthieu Relet) est perçu comme un échec dans la mesure où le poste n'a pas été pérennisé, alors qu'il s'agissait plutôt d'un constat de carence dans le recrutement du remplaçant de Matthieu Relet, parallèlement il faut le reconnaître à la dégradation du modèle financier sur le lequel était basé l'emploi salarié au sein de notre Ligue.

Nous sommes désormais à la croisée des chemins et prenons conscience des limites du bénévolat (disponibilité) dans la gestion de certaines actions (PESR) et le développement de nouveaux thèmes. La professionnalisation reste un passage obligé, en termes de crédibilité auprès des collectivités partenaires comme d'efficacité dans la mise en place et la maîtrise de ces nouvelles actions. L'occasion est donnée dans la perspective du futur CREPS de donner une nouvelle dimension à la Ligue, à condition de mettre en place en parallèle les moyens humains nécessaires à l'exploitation optimale de l'équipement envisagé dont l'utilisation ne doit pas se limiter au seul Pôle Espoirs.

Le profil du poste que nous avons défini à la fin de la précédente olympiade pour pallier le départ d'Elodie Amiard et de Matthieu Relet s'articulait pour l'essentiel (50%) sur le PESR et la formation. La poursuite par Catherine de la formation E1, son implication dans le PESR (voir plus haut) et une session statistiquement non récurrente de la formation E2 2014 limitent l'intérêt à court terme d'un nouvel emploi salarié. On n'attirera des cadres compétents qu'en leur proposant une mission intéressante à plein temps, mission qui ne trouvera sa pleine mesure qu'une fois le futur CREPS réalisé.

Quand bien même sommes-nous confiants dans l'attente de la décision au tout début 2014 de l'intégration du Pôle dans le futur CREPS, nous devons attendre les développements correspondants - nature et potentiel de l'équipement, stratégie fédérale - avant d'aller plus loin sur le sujet de l'emploi salarié.

#### **Convention Région 2014-2017**

Le projet de convention établie par le Conseil Régional nous a été soumis pour annotation avant signature. Luc, Francis et moi-même l'avons amendée ; elle est en consultation auprès des autres membres du bureau pour complément d'information. Elle doit être retournée au plus vite à nos interlocuteurs du Conseil Régional.

#### **SPORTEO 2013 (Conseil Régional)**

Les actions ont été renseignées, à l'exception de celles du Pôle Espoirs (matériel, fonctionnement). D'autres dépenses sont prévues et la comptabilité du Pôle n'est pas assez avancée pour effectuer le bilan de ces 2 actions.

#### **Budget 2014 et SPORTEO 2014**

Réunions prévues le soir en semaine entre Luc, Pierre, Dominique et Alain à très court terme.

#### **Réunion des archers du Pôle Espoirs et de leurs parents**

La présente réunion précédait celle des familles du Pôle Espoirs, une "première" depuis la création du Pôle il y a 8 ans.

#### **Championnat de Ligue Adultes Evron (53)**

La Ligue envisage de coordonner un hébergement collectif d'un coût forfaitaire de 1500 € pour la nuit de samedi à dimanche. Cela permettra d'éviter la fatigue d'un trajet retour tardif (vétérans, supervétérans) ou aller jugé trop matinal (seniors).

Le bureau accepte la perspective d'assumer financièrement le déficit d'une telle opération qui vise à garantir tant le succès que la crédibilité des résultats sportifs de ce championnat un peu excentré.